

Assemblée générale du 4 mars 2017

Etaient excusés : M^r MARNETTE

M^{me} GILARD d'Olne et le cercle de Montegnée

M^r OLIVIER du cercle des Orchidées

M^{me} NIZET, conférencière

M^{rs} ZIMMERMAN et SCHOLTES de la Fédération du Luxembourg

Notre président, M^r GIELEN, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les délégués et spécialement à M^{me} Douceline KESTELOO de la Fédération Bruxelles-Capitale, à M^r Louis GEORGES, secrétaire de la Fédération Communautaire ainsi qu'aux conférenciers qui ont pu se libérer. Il se pose aussi la question s'il doit excuser l'absence de M^r le Ministre Collin qui ne s'est pas fait excuser bien qu'il était invité et présent dans les halles juste avant notre assemblée.

A l'appel des délégués, 27 cercles sont représentés.

Après lecture, le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

Avant de passer aux points de l'ordre du jour, M^r GIELEN nous donne des nouvelles de la santé de M^r MARNETTE qui se trouve en séjour court dans une maison de repos : il propose à l'Assemblée de laisser quelques messages de sympathie joints à une carte que nous nous chargerons de lui transmettre dans le courant de la semaine prochaine.

Une fois de plus, le point « Correspondances » et « Conférences » seront liés comme en octobre dernier.

M^r GIELEN synthétise rapidement l'évolution du traitement des dossiers par la Région. Les retards de paiements étaient fréquents et la Fédération comblait toujours en avançant les fonds afin de ne léser personne (ni les sociétés horticoles ni les conférenciers). Le laxisme existait et persistait. Nous ne connaissions aucune limitation dans nos demandes de conférences.

Dans le courant de 2015, la Région stoppe et la Fédération assume seule, dans le 2^{ème} semestre, un coût de + de 7000€.

Jusqu'en 2016, nous dépendions de la DGO6. Nous sommes passés à la DGO3 (agriculture). Ce département a une méconnaissance totale de ce qu'est une société horticole. En septembre, une grille d'évaluation était annoncée mais nous l'attendons toujours maintenant !

En 2017, une invitation au ministre Collin appuyée d'un récapitulatif des derniers mois lui est parvenue. Nous avons espéré sa présence à notre assemblée en vain...

Nous avons aussi appris que les justificatifs des cercles devaient être appuyés par des preuves de paiements bancaires pour être pris en compte dans leur organisation.

La plupart des cercles sont des associations de fait et le travail en noir ne doit pas devenir une habitude. Il n'est pas question de prendre des risques.

La Fédération pourrait continuer à payer les conférences sur fonds propres. Le paiement des conférenciers pourrait s'effectuer à la fin de chaque semestre. Les frais d'organisation des conférences sera prise en charge par les cercles.

Il a toujours été dans nos habitudes de ne jamais laisser tomber ni les sociétés horticoles ni les conférenciers même si certains ont parfois douté.

Le président signale et insiste pour que les sociétés puissent, dans l'avenir, devenir plus autonomes. Il faudra faire en sorte de ne plus dépendre d'une administration de plus en plus défaillante tout en espérant bien sûr que les sociétés horticoles ne soient pas oubliées!

Pour 2017, la Fédération payera toutes les conférences demandées pour le premier semestre.

Après, on ne sait pas surtout s'il n'y a pas de subvention de la Région. Il y aura probablement limitation du nombre des conférences.

Mr SANSDRAP se réjouit de la prise de position de la Fédération et regrette qu'il y a eu un manque de communication entraînant sa décision d'arrêter ses conférences en Province de Liège. Il lui est répondu que les décisions ne se prennent pas toujours au moment où on le souhaite et qu'il est parfois bien difficile de donner des nouvelles quand nous les attendons nous-mêmes. S'il est resté 6 semaines sans réponse, il faut qu'il constate que nous sommes restés bien plus longtemps encore sans réponses de la Région et que ce n'est pas terminé. Les cercles horticoles sont invités à écrire au Ministre et à faire part de leur vécu. Pour répondre aux souhaits de certains délégués, les correspondances lues à l'Assemblée leur seront envoyées.

Expositions et concours divers : M^{me} DELCOMMUNE nous communique les activités prévues pour le 110^{ème} anniversaire du cercle d'AMAY : une foire aux artisans sera organisée, les 25 et 26 mars prochains, au Gymnase communal, de 10h à 18h. L'entrée sera gratuite.

Voyages 2017 : ANS organisera une journée dans la région de Ciney : visites de la moutarderie BISTER et des jardins de Vertumne.

Communications éventuelles :

M^c GIELEN remercie la F.I.L. de nous avoir accueillis dans ces halles. Il regrette cependant que la grille des permanences au stand ne soit pas complète et invite les délégués à la consulter et pourquoi pas la compléter pour la journée de dimanche... Il adresse cependant un grand merci à tous ceux qui se sont inscrits les autres jours.

On rappelle encore aux délégués les petits messages à inscrire sur la carte adressée à M^r MARNETTE.

La séance se termine vers 16h30' par le verre de l'amitié offert par la Fédération.

La secrétaire